

## **CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES**

**Séance plénière du 20 octobre 2004**

« Présentation des scénarios économiques et discussion sur  
les variantes dans le cadre des travaux engagés par le Conseil »

**Document 2**

Projections de population active à l'horizon 2050

*Note de l'INSEE*

Dossier suivi par :  
Stéphane LHERMITTE  
Tél. : 01.41.17.38.01  
Fax : 01.41.17.61.63  
Messagerie : stephane.lhermitte@insee.fr

Paris, le 29 septembre 2004  
N° 193/SL//F204

Objet : projections de population active selon un scénario proposé par le secrétariat général du COR

Les dernières projections officielles de population active pour la France métropolitaine ont été réalisées en 2002 conjointement par l'Insee et la Dares, après consultation auprès d'un groupe inter-administratif plus large. Ces projections s'étalent sur la période 2003-2050.

### **Le concept d'activité**

La population active retenue est celle définie par les critères du Bureau International du Travail (BIT). Selon ces critères, elle regroupe à une date donnée :

- les actifs occupés au sens du BIT : personnes qui ont travaillé au cours de la période de référence, ne serait-ce qu'une heure (ou qui étaient en congés payés, en formation pour une entreprise ou en arrêt maladie sous certaines conditions de durée) ; les militaires du contingent sont également inclus dans la population active occupée ;
- les chômeurs au sens du BIT : personnes qui n'ont pas travaillé au cours de la période de référence, qui sont disponibles pour travailler et qui sont à la recherche d'un emploi (ou qui en ont trouvé un qui commence ultérieurement).

La décision d'adopter le critère du BIT vise à la fois à un souci d'harmonisation internationale (le concept BIT ayant été explicitement construit comme norme de comparaison entre les pays) et de clarté à l'égard des utilisateurs (le concept BIT étant largement le plus utilisé et donc le mieux connu).

### **La méthodologie globale de projection**

La méthode retenue pour projeter la population active consiste à combiner, pour chaque catégorie de sexe et d'âge, une projection de population et une projection de taux d'activité. En ce qui concerne les catégories de population, les tranches d'âge retenues sont quinquennales de 15 à 69 ans, les 70 ans et plus étant regroupés. La projection de population retenue dans l'exercice du COR est la projection centrale élaborée par l'Insee en 2001. La projection de taux d'activité s'appuie sur la simulation d'équations de taux d'activité faisant intervenir une tendance temporelle, un effet de structure démographique et des facteurs explicatifs de type conjoncturel ou institutionnel. En notant TA le taux d'activité dans une catégorie donnée de sexe et d'âge, la forme générale des équations est ainsi :

$$TA = ( 1 + D ).[ \text{tendance} + \text{facteurs supplémentaires} ]$$

*D est l'effet de structure démographique interne à la tranche d'âge, lié aux périodes de rajeunissement ou de vieillissement de la population dans la tranche considérée. Par exemple, la structure par âge des 55-59 ans est actuellement sensiblement rajeunie par l'arrivée des générations nombreuses des années 1946 et 1947 (qui ont respectivement 56 et 55 ans en 2002). Cet effet démographique affecte à la hausse en 2002 le taux d'activité des 55-59 ans (les personnes étant plus actives à 55 ou 56 ans qu'aux âges supérieurs).*

*La tendance est une tendance temporelle de forme logistique ou logarithmique, adaptée à la description des phénomènes se diffusant progressivement dans le temps, avec une étape d'émergence, de développement et de saturation progressive. Ce choix paraît pertinent pour la description des évolutions de comportements d'activité.*

*Les facteurs supplémentaires sont de deux sortes. Ce sont soit des variables explicatives introduites avec un coefficient à estimer, soit des variables de correction introduites directement sans coefficient (traduisant des effets comptables). Ces variables sont le taux de chômage (pour les 20-24 ans), le taux d'apprentis (pour les 15-24 ans), l'impact de l'allocation parentale d'éducation (APE) de rang 2 (pour les femmes de 25 à 44 ans), le taux de préretraités et le taux de dispensés de recherche d'emploi (pour les 55-64 ans).*

*Pour la projection des taux d'activité des personnes de 60 à 64 ans, la méthode retenue est un peu plus complexe. Il convient en effet de traiter explicitement l'effet attendu de l'élévation importante du niveau d'études des nouveaux actifs, en particulier depuis le milieu des années 1980, sur les taux d'activité futurs des 60-64 ans. En effet, ce phénomène devrait contribuer, à dispositif sur les retraites donné, à un report de l'âge effectif de retrait d'activité, plus particulièrement sensible après 2025. La méthode retenue consiste donc, pour projeter les taux d'activité des hommes et femmes de 60 à 64 ans, à décomposer ces derniers en trois composantes : une composante « tendancielle », un effet de l'allongement de la durée des études et un effet de la réforme du régime de retraite de 1993, à niveau d'études donné. Les effets de cette dernière sont estimés a posteriori puis projetés.*

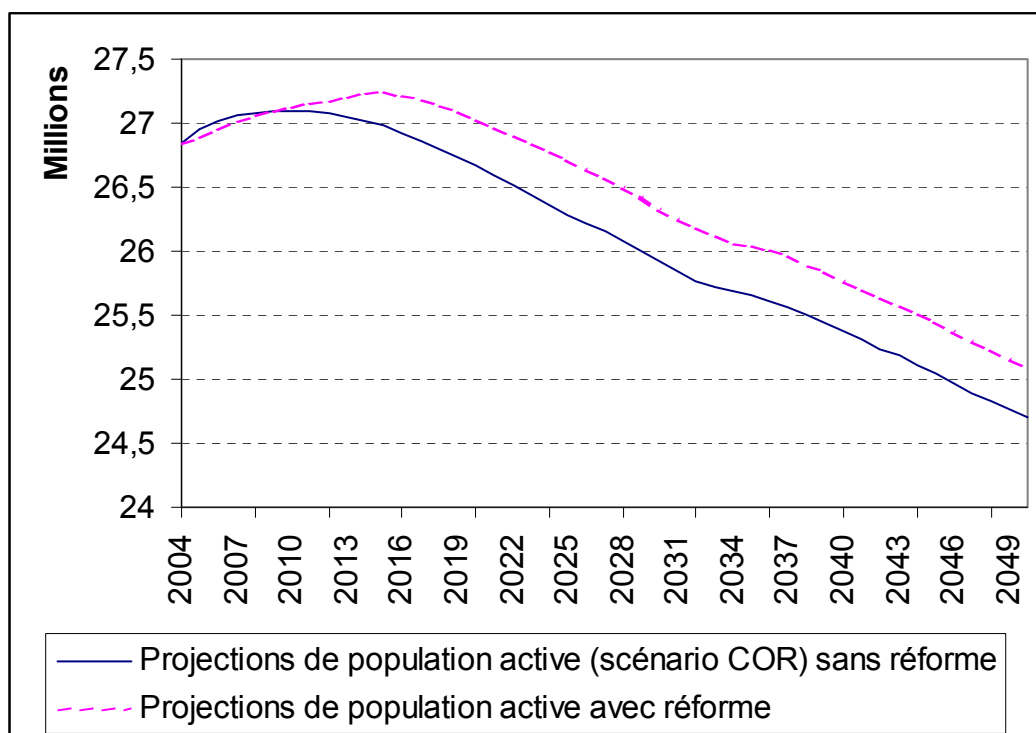
### **Le scénario de projection proposé par le secrétariat général du COR**

Ce scénario combine le scénario central démographique de l'Insee et un scénario de retour au plein emploi (à la demande du secrétariat général du COR) intégrant une baisse à venir des taux de chômage, de préretraités et de dispensés de recherche d'emploi, ainsi que les effets estimés de la réforme Fillon de 2003 (cf. note du secrétariat général du COR).

Dans ce scénario, le taux de chômage passe de 9,5% en 2005 à 4,5% en 2015, et se stabilise ultérieurement à ce niveau. Les taux de préretraités et de dispensés de recherche d'emploi diminuent en même temps que le taux de chômage, de sorte que les ratios taux de préretraités / taux de chômage et taux de dispenses de recherche d'emploi / taux de chômage restent constants (cf tableau récapitulatif), deux hypothèses sans doute approximatives mais qui peuvent fournir un ordre de grandeur raisonnable de ce que l'on peut considérer comme un « effet de flexion institutionnelle » (cf. tableau). Les taux d'apprentis pour les 15-24 ans restent stables.

**Graphique** : Projections de population active suivant un scénario volontariste, et auxquelles ont été adjoints les effets estimés de la réforme des retraites de 2003.

Selon le scénario volontariste présenté, l'inflexion de la population active interviendrait en 2010. La prise en compte de la réforme de 2003 retarderait cette inflexion à 2015.



**Tableau** : Hypothèses de taux de chômage, de préretraités et de DRE dans le scénario proposé par le secrétariat général du COR

Année	Taux de chômage	Taux de préretraités masculins 55-59 ans	Taux de préretraités masculins 60-64 ans	Taux de préretraités féminins 55-59 ans	Taux de préretraités féminins 60-64 ans	Taux de DRE masculins 55-59 ans	Taux de DRE masculins 60-64 ans	Taux de DRE féminins 55-59 ans	Taux de DRE féminins 60-64 ans
2005	9,5%	5,9%	0%	2,0%	0%	7,6%	4,2%	6,5%	4,0%
2006	9%	5,6%	0%	1,9%	0%	7,2%	4,0%	6,2%	3,8%
2007	8,5%	5,3%	0%	1,8%	0%	6,8%	3,7%	5,8%	3,5%
2008	8%	5,0%	0%	1,7%	0%	6,4%	3,5%	5,5%	3,3%
2009	7,5%	4,7%	0%	1,5%	0%	6,0%	3,3%	5,1%	3,1%
2010	7%	4,4%	0%	1,4%	0%	5,6%	3,1%	4,8%	2,9%
2011	6,5%	4,1%	0%	1,3%	0%	5,2%	2,9%	4,5%	2,7%
2012	6%	3,7%	0%	1,2%	0%	4,8%	2,6%	4,1%	2,5%
2013	5,5%	3,4%	0%	1,1%	0%	4,4%	2,4%	3,8%	2,3%
2014	5%	3,1%	0%	1,0%	0%	4,0%	2,2%	3,4%	2,1%
de 2015 à 2050	4,5%	2,8%	0%	0,9%	0%	3,6%	2,0%	3,1%	1,9%